

Les modalités de pratique du canoë-kayak : du tourisme au sport

Antoine Marsac
Maître de conférences,
Université de Bourgogne
Laboratoire SPMS (EA 4180), Université de Bourgogne - EA 4180
(Dijon – France)
antoinemarsac@aol.com

Comment se construisent les frontières des pratiques en canoë ? L'objectif de ce travail est de décrire les transformations du canoë-kayak dans la pluralité des modalités de pratique et des espaces investis par les kayakistes. Je considère que l'entrée par la modalité au sens de Mauss (1950) doit être complétée par une approche spatiale dans les espaces naturels et urbains. Pour Mauss le « *social, c'est le modal* ». Partant du postulat que les manières de pratiquer révèlent les comportements des groupes, on peut observer les postures, les descentes des torrents et les modes d'organisation entre kayakistes. A partir d'une enquête portant sur trente pratiquants français, j'analyse la diversité des usages sociaux de cette activité. Si cette étude prend pour objet le canoë-kayak, elle se limite aux pratiques en eau vive qui se déroulent, à l'origine, dans l'environnement « sauvage » du torrent.

A partir de matériaux historiques puis de collectes ethnographiques, il s'agit ici d'interroger les conditions d'apparition des modalités de pratique en canoë-kayak. Je suppose que la différenciation de ces usages de l'embarcation serait liée au rapport à l'espace des pratiquants, en grande majorité citadins. Ce faisant, il s'agit de jeter un regard croisé sur la rationalisation du geste sportif et la normalisation du fait urbain. Basées sur des archives, l'observation et l'analyse de discours de ces pratiquants, s'articulent à travers l'exploitation de données issues d'une enquête menée durant trois ans notamment dans deux terrains : une rivière alpestre (l'Ubaye) et le Stade d'eau vive de Cergy. Par le recours à l'historisation puis à l'ethnographie, cette recherche a pour principal enjeu de produire les premiers éléments d'une anthropologie du canoë-kayak dans les cours d'eau français.

I. L'émergence des pratiques

Historiquement, le canoë s'est constitué autour du principe de libre circulation sur les cours d'eau et sur un imaginaire touristique de la nature. Le développement de l'activité s'opère par des ruptures sur le plan technique, matériel mais également symbolique et culturel.

Si l'origine du canoë en France remonte à 1628, celle-ci s'envisage à partir du moment où l'usage d'embarcations s'est distancié des fonctions utilitaires (pêche, transport). Le canoë de loisir est apparu peu après la Révolution française et reste jusqu'au XIX^e siècle exclusivement pratiqué par des rentiers mus par un ethos de conquête qui s'adonnent à ce loisir en dehors de toute structure car aucun club n'existe. Le canotage de loisir apparaît à Paris dans les années 1830 lorsque des jeunes gens, dotés de canots empruntés à la marine, commencent à pratiquer la promenade nautique sur la Seine. L'excursionnisme a pu revêtir, dès son origine, une connotation socialement située. L'appartenance à l'aristocratie puis à la bourgeoisie en atteste. Le terme « excursionnisme » désigne le tour en canoë qui se distingue des régates. Le premier à s'y adonner en France est Mc Gregor, avocat écossais accomplissant le tour de l'Europe (Hajek et Marsac, 2008). Si ce loisir en constitue l'attrait, les excursions sur les rivières s'apparentent davantage à des explorations dans le but de rendre compte des paysages observés et de rencontres avec les habitants des vallées. L'apparition de cette pratique en France est liée à la batellerie et aux usages bourgeois des voies navigables ayant transformé le

canoë, jadis utilitaire en un loisir distinctif grâce à l'apparition d'une « classe de loisirs » (Veblen, 1899) navigant en rivière et se démarquant du canotage.

Mais un antagonisme apparaît très vite entre ces derniers et les sportifs utilisant la rivière pour les régates. Au fil des années, les premiers ont raison des nouveaux notables qui investissent les cercles parisiens du *rowing*¹. La naissance du premier club de canoë en France en 1888 est un phénomène marquant. Il s'agit de l'acte fondateur dans sa valence « la plus sportive ». La création de ce groupement renvoie à trois types de logiques : un code et des statuts évolutifs, l'expression de « l'éthos de conquête » de ses membres, la rationalisation et l'institutionnalisation du tourisme. Il faut y ajouter un imaginaire canadien des grands espaces hérité de la tradition d'exploration des « sociétés savantes », qui est associé à l'activité.

Les prémisses du canoë de loisir amorcées par l'excursion des citadins ont conduit la population issue des classes dominantes à créer ces sociétés élitistes, sur le modèle anglais. Le Canoë Club, première entité de tourisme nautique en France, inaugure cette pratique dès 1904 (Hajek et Marsac, 2008). Les milieux de l'hôtellerie ont vite saisi l'intérêt d'une collaboration avec ces sociétés. En témoigne la proportion importante d'entrepreneurs dans les rangs des sections du club. Cet activisme permet ainsi d'étoffer l'offre pour leurs clients, tout en tissant des contacts et en remplissant un carnet d'adresse instituant la renommée de ce loisir parmi les sections en province. L'essor de ce club a joué un rôle majeur dans l'évolution de la navigation en rivière par la propagande de ses membres. En effet, l'exemple des récits de croisière illustre comment ont émergé les rapports d'altérité entre l'élite formée par les adeptes du canoë et les populations des vallées françaises traversées. L'augmentation significative des effectifs du club préfigure l'accès de ses membres à une forme d'exploration des milieux rivulaires comme les torrents ou les grandes expéditions lointaines (descentes du Nil). En 1929, la Société géographique encourage le développement du canoë afin de mieux connaître « *la tradition des habitants* » des populations rurales. C'est dans ce contexte d'un imaginaire de l'authenticité, des terroirs que les descentes de torrents apparaissent.

II. A l'assaut des torrents

Les descentes de rivière en canoë possèdent une forte charge symbolique, puisqu'elles recouvrent les caractéristiques de l'aventure : dépaysement et contact avec l'habitant. Les touristes se passionnent pour l'exploration, loin des tumultes des villes, ils cherchent le dépaysement. Dans ce contexte, naviguer dans les torrents s'intensifie sous l'effet du besoin de s'évader de la ville. En effet, la frénésie du départ gagne peu à peu les canoéistes dans un engouement qui dépasse la simple promenade. En France, l'excursion en rivière s'impose comme un modèle des pratiques sportives avant le second conflit mondial. Un réseau constitué par le Touring Club de France (TCF) s'occupe d'aménager les parcours alpestres. Les lieux d'embarquement et de débarquement sont ainsi directement indiqués aux pratiquants par des topo-guides touristiques spécialisés². Les « Pionniers » canoéistes parisiens membres du TCF sont en villégiature à Barcelonnette, alors Sous-préfecture des Basses-Alpes. Il existe une filiation entre leur activité et les premiers produits touristiques avec les séjours organisés par les réseaux de campeurs (Bertho-Lavenir, 1999 : 124) ou les réseaux d'hôteliers qui augurent les prémisses d'une pratique « commerciale ». Ce phénomène est rendu possible par l'activité fondée sur un idéal de libre exploration de la nature mobilisant ces « Pionniers » dans l'écriture de compte-rendu indispensable à la propagande du TCF. Ainsi, à travers l'activité, se lit une forme d'essor de cette tradition de l'exploration dans les Basses-Alpes. En effet, c'est pendant cette période que la plupart des « premières » descentes de rivières alpestres comme l'Ubaye sont réalisées à la manière des

¹ Nom anglais donné à l'Aviron employé au début du XX^e siècle par les notables des sociétés nautiques.

² 47 « guides du canoéiste sur les rivières de France » sont édités, entre 1919 et 1958, aux éditions Susse.

ascensions par les alpinistes. La visibilité de la navigation s'accroît grâce à l'édition de topo-guides financés par la S.N.C.F, qui rendent compte des descentes de rivière comme l'Ubaye et font l'objet d'un témoignage, soit sous forme d'un récit de croisière, soit par la publication d'un article dans la revue *la Rivière*.

L'imaginaire des torrents du Grand Nord se nourrit de la vie « sauvage » à travers l'épopée, le naturalisme ou l'érudition. Gauthier et Loti, explorateurs, écrivains, voyagent avec une quête des curiosités. Ils célèbrent ainsi des dimensions cachées « d'un territoire sentimental », une construction sociale de la ruralité produisant une symbolique des provinces (de la Soudière, 2008). Dans les Alpes, le torrent alimente ainsi l'imaginaire du désastre, même si les folkloristes ont cherché à relier l'espace de représentations des cours d'eau, les écrivains aux traditions populaires.

Maurice Halbwachs ouvre des perspectives en 1938 dans *Morphologie sociale*. Celui-ci remarque combien le sport est lié à la civilisation urbaine et l'essor de l'industrie n'a été possible que dans une civilisation à laquelle les villes ont imposé sans cesse davantage leurs formes matérielles et leur genre de vie ». A travers une mise en récit de l'aventure, les séjours prolongés en camping (colonies de vacances, itinérances) sont pensés comme une « parenthèse dans la vie quotidienne ». Les canoéistes alternent entre bivouacs et descentes de rivières et de canyons. Mais l'électrification de la France et la construction de sept-cents barrages assèchent le lit de nombreux torrents. Les cours d'eau non-explorés se font rares. A partir des années 1960, le mot d'ordre des explorateurs, c'est l'itinérance, afin d'alterner les parcours de rivière. Fondé sur un éthos de « conquête » des torrents, les équipes de kayakistes entrent dans l'ère du tourisme expéditionnaire en privilégiant les destinations lointaines (Népal, Afrique...). Mais ont-elles pour seul modèle les grandes ascensions des Alpes ? Ces questions renvoient à la diffusion d'une culture sportive émergeant au XX^e siècle. Ainsi Hervé Madoré, ancien directeur technique national interrogé sur l'évolution de l'activité envisage la descente en eau vive comme un héritage du Canoë Club relayée par cette propagande, au travers des films réalisés dans une « tradition de plein air » : « *Les pratiques d'eau vive d'Après-guerre à l'époque du C.C.F, c'était les classes dominantes qui se sont regroupées dans les années 1950-60 au Grand-Rex avec des photos, des premières. Ils s'étaient regroupés en sociétés savantes et fédéraient les loisirs d'eau vive en canoë. Ils ont utilisé le chemin de fer. Cette tradition de plein air s'est interrompue dans les années 1970.* »

III. Du tourisme au slalom dans les sites artificiels

À travers cet extrait d'entretien, on mesure que la compétition prend le pas sur les pratiques touristiques fortement valorisées jusqu'alors. Les pratiquants de canoë en France n'accordent plus à la rivière le même statut. La vocation pionnière des pratiques de plein air, développée au travers du camping et des croisières, laisse place à une spécialité sportive affectant des fractions de plusieurs milliers de pratiquants. Dans cette optique, le canoë-kayak s'apparente à un véritable sport codifié dont les « espaces de jeu » se réduisent à des parcours identifiés. Il s'agit de bassins de slalom et de rivières recensées comme des lieux de compétition ou d'apprentissage. Malgré cette apparente liberté, dès l'après-guerre, des parties de torrents se sont fermées partiellement à la navigation, conduisant les canoéistes à rechercher de nouveaux espaces de pratique. Des problèmes de pollution et d'endiguement des cours d'eau ont alors dissuadé les pratiquants à s'adonner à ce loisir. L'exploration des torrents dits « sauvage » par les kayakistes est fortement ralentie car le réseau hydrographique français s'amenuise. Les sites d'eau vive sur lesquels ces derniers pratiquent sont ensuite identifiés et classés durant les années 1970. Pour compenser la « perte » des torrents, les promoteurs d'électricité de France (EDF) conçoivent des rivières artificielles : les Stades d'eau vive à partir du début des années 1990. Ces sites sont des endroits où un fleuve est dévié et aménagé pour la pratique sportive

ou touristique au sein des villes. Les Stades d'eau vive adaptés sont également des sites construits *ex-nihilo*. Ce transfert de l'activité en ville est à l'origine des questions que je me suis posées dès le début de l'enquête ethnographique. Comment les kayakistes adaptent-ils leur activité suite à ce changement de lieu de pratique dans les Stades d'eau vive ? Dans quelles mesures cet ancrage dans la ville peut-il déplacer les frontières entre modalités de pratiques sportives ou touristiques ?

IV. Un terrain d'étude : le Stade d'eau vive de Cergy

Régulé quasiment sur sa totalité, le stade d'eau vive de Cergy offre à ceux qui le désirent des conditions identiques à la navigation sur les torrents. Cette rivière artificielle³ reproduit des mouvements d'eau similaires aux fonds des vallées alpestres. Elles attirent les amateurs de sensations fortes. Mais ces pratiquants qui recherchent une intensité dans la navigation sont liés socialement par leurs modes de fréquentation des lieux. En effet, le stade d'eau vive est un point de convergence des kayakistes du Bassin parisien, novices ou expérimentés. Dans ce site, la navigation est payante alors qu'elle est considérée comme libre dans les torrents⁴. Les kayakistes jusque-là habitués à la gratuité d'accès sont ici contraints de réserver pour embarquer, modifiant la conception d'un site navigable. Cette redevance constitue, pour Patrick (H, 34 ans), habitué du site « *une vraie contrainte* ». L'accès régulé à l'eau n'est pourtant pas la seule règle que leur imposent les moniteurs. En effet, un règlement intérieur régit les pratiques⁵ et la sécurité. Même si l'activité est fondée sur un idéal de libre exploration dans la nature, le kayak est un sport fondamentalement urbain qui repose aujourd'hui sur une socialisation et un apprentissage en milieu aménagé. Deux modalités de pratiques demeurent aujourd'hui valorisées : le slalom et le freestyle. L'urbanisation de l'activité, liée au processus de « sportivisation », induirait une stabilité des conditions et des dispositions sociales de pratique, en particulier en slalom, discipline olympique. Mais la descente de rivière demeure l'activité pratiquée par une majorité de pratiquants en dépit de la généralisation des compétitions organisées dans les Stades d'eau vive (à Cergy, Pau...).

L'hypothèse d'un développement urbain interférant sur le développement de l'activité doit alors être rediscutée, à partir des usages sociaux de ces sites, de l'apprentissage du plus grand nombre dans les zones urbaines à l'aménagement des sites éco-touristiques dédiés aux pratiques. En freestyle, l'embarcation est utilisée pour jouer avec les capacités d'équilibre de ses pairs. Les participants se jouent des codes, en s'immergeant et en mettant en scène leur manière festive de pratiquer le kayak sous le contrôle des moniteurs professionnels.

V. L'ethnographie des kayakistes contemporains

Le phénomène contemporain d'urbanisation des sports de nature s'effectue par une comparaison des groupes de kayakistes. Dès lors, la notion d'eau vive se conçoit dans sa dimension organisationnelle et dans les modalités de pratiques. En découlent des types de fréquentation et un rapport à l'espace forgé par les kayakistes. Aux créneaux se déroulant dans l'enceinte du Stade d'eau vive succèdent des formes d'appropriation en fonction des pratiquants. La pratique du canoë-kayak participe au rapport à l'environnement naturel, en tant qu'activité impliquant un rapport à l'eau, par le contact de pratiquants et une initiation singulière. Ainsi, deux questions ont guidé ma recherche dans l'espace de représentations de

3 Le Stade d'eau vive a été construit sur des anciennes sablières et mesure environ 250 mètres. Ce qui reste court au regard de la longueur des tronçons de rivière utilisés pour les sports d'eau vive qui atteignent environ plusieurs kilomètres.

4 La loi du 92-3 du 3 janvier 1992 modifiée le 30 décembre 2006 dite « loi sur l'eau » institue la libre circulation des embarcations non motorisées sur l'ensemble des cours d'eau français.

5 La particularité de l'espace repose sur l'utilisation par des groupes de pratiquants ayant des attentes différentes de l'activité (dilettante, compétition). Par exemple, pour les sportifs de haut niveau, le site a pour vocation d'être un lieu d'entraînement.

l'activité. Comment les kayakistes adaptent-ils leurs pratiques des torrents à la ville ? Qu'est-ce qu'un sport de nature quand il n'y a plus de nature ?

J'ai suivi vingt pratiquants parisiens, décrivant la pluralité des pratiques à partir d'une problématique centrée sur le passage d'une activité se déroulant dans une nature que des kayakistes se représentent comme « sauvage » au Stade d'eau vive, espace artificiel urbain. J'ai donc comparé ces variations culturelles de pratiques à l'aune des transformations contemporaines liées à l'urbanisation (réduction des aires de navigation). J'ai montré, dans la première partie socio-historique, que ce sport s'enracine dans la rupture momentanée avec la ville. En prônant les idéologies héritées de l'urbaphobie, des pratiquants cherchent à rompre momentanément avec leurs conditions de vie quotidienne. Les modes de transmission ne sont plus uniquement ceux du compagnonnage mais s'orientent vers la planification des gestes techniques pour les besoins de la compétition. La rupture s'amorce après le second conflit mondial, lorsque les premières épreuves sportives se diffusent en France. Les kayakistes citadins naviguent alors à proximité de chez eux.

VI. Le canoë aux frontières du sport

Deux logiques non exclusives co-existent pour les pratiquants français. Une logique dite « naturelle » qui est fondée sur un environnement instable et sauvage est liée aux conceptions touristiques et sportives de la nature (cas de l'Ubaye). Une logique artificielle est organisée autour d'aménagements (barrages, rivières artificielles), de l'implantation de piquets de slalom sur un plan d'eau et de la création d'un parcours artificiel urbain (Cergy). A partir de ces deux logiques s'opère l'organisation des kayakistes via l'urbanisation des sports de nature.

Comment les kayakistes adaptent-ils leur activité suite à ce changement de lieu de pratique dans les Stades d'eau vive ? Dans quelles mesures cet ancrage dans la ville peut-il déplacer les frontières entre modalités de pratiques sportives et/ou touristiques ?

Les frontières du canoë sont donc mouvantes et se déplacent historiquement. L'avènement du slalom à la fin des années 1930 différencie les modalités de pratique. Cette naissance d'une nouvelle manière de pratiquer dominant le canoë-kayak, ne marque pas seulement l'arrivée de la compétition en eau vive, mais impulse l'artificialité du milieu. De surcroît, cette domestication de cours d'eau influence l'urbanisation des pratiques. À partir du moment où la confrontation sportive implique une équité entre les concurrents, le besoin d'intervenir sur la nature se fait aussi sentir. En effet, les débits des torrents doivent être régulés pour favoriser des conditions stables de compétition. Par conséquent, les premières courses de slalom s'effectuent en aval des barrages. Dès les années 1950, les compétitions sont organisées dans des parcours d'eau vive situés dans les villes. Si le tourisme se pratique dans les rivières isolées, le slalom se réalise dans un environnement urbain. Des canoéistes et les kayakistes réunis au sein de ces mêmes institutions en France, pratiquent en même temps le tourisme et la compétition jusqu'à la fin des années 1960. La primauté accordée au slalom par les médias illustre les transformations techniques à l'œuvre dans les pratiques. Cette modalité de pratique est un laboratoire des transformations (sites, gestes). L'évolution spatiale se répercute.

VII. L'urbanisation d'un sport de nature

La transmission du « patrimoine » du tourisme en canoë subit aussi les affres des atteintes aux cours d'eau : rejets, dépôts d'ordure dans le lit ou sur les berges... Les itinéraires décrits sont désormais régulés par la construction de barrages. Le fonctionnement de centrales hydro-électriques en assèche le lit. Les membres du CCF militent contre toutes tentatives d'urbanisation de la nature mais entretiennent un rapport ambivalent avec l'État. La construction en masse de barrages hydro-électriques dans la période d'après-guerre limite la pratique à des tronçons de torrents et contraint les kayakistes à attendre des lâchers d'eau

d'électricité de France. Dès lors, cette situation repose sur deux logiques non exclusives pour les pratiquants. Une logique « naturelle », de découverte, fondée sur un environnement instable et sauvage fait face à une logique artificielle organisée autour d'aménagements plus ou moins. Une requalification des rives se fait jour, ce qui permet de poser l'hypothèse que le partage de l'eau entre usagers des torrents s'opère toujours entre acteurs ayant des rapports à l'eau différents (pêcheurs versus kayakistes, riverains versus écologistes).

Alors que leur espace de jeu se restreint durant cette conjoncture, les dirigeants des clubs de la Fédération française de canoë-kayak plaident pour la préservation du caractère naturel des cours d'eau auprès de l'État. En effet, les droits d'accès aux cours d'eau sont soumis à l'aval des administrations d'État (Ministères, direction de la navigation fluviale). Les efforts des responsables des clubs se concentrent donc essentiellement sur l'aménagement des parcours d'eau vive dans les foyers de pratiquants des villes (Paris, Lyon). La construction des rivières artificielles préfigure l'avènement des Stades d'eau. Les kayakistes ont sensibilisé le grand public à cette artificialisation des cours d'eau. Face aux besoins croissants en énergie, les responsables d'EDF intensifient la politique des barrages sur les torrents. Cent cours d'eau, immortalisés par les films d'avant-guerre, disparaissent avec ces aménagements.

Conclusion

Si une pluralité d'expressions, notamment compétitives, continue à se manifester en son sein, le canoë-kayak est essentiellement pratiqué dans le domaine du loisir. Depuis le début du XX^e siècle, une lutte entre modalités de pratique différentes s'opère entre tourisme et sport.

Même si l'activité est fondée sur un idéal de libre exploration dans la nature, le kayak est un sport fondamentalement urbain qui repose aujourd'hui sur une socialisation et un apprentissage en milieu aménagé. Deux modalités de pratiques demeurent aujourd'hui valorisées : le slalom et le freestyle. L'urbanisation de l'activité, liée au processus de « sportivisation », induit une stabilité des conditions et des dispositions sociales de pratique, en particulier en slalom, discipline olympique. Dès lors des phénomènes de territorialité, et de communautarisation des pratiquants apparaissent.

Cependant, la descente de rivière demeure l'activité pratiquée par une majorité de pratiquants en dépit de la généralisation des compétitions organisées dans les Stades d'eau vive.

Le slalom s'autonomise de la descente de rivière. Cette modalité nécessite des techniques précises, dans un espace modelé où le débit de la rivière est contrôlé. Si les valeurs sportives sont présentes au début de l'activité, leur diffusion se perçoit au moment où l'hégémonie des sociétés nautiques est contestée par le pratiquant de loisir.

Bibliographie

BERTHO-LAVENIR, C. (1999), *La roue et le stylo. Comment sommes nous devenus touristes*, Paris, Odile Jacob.

HAJEK, S. et MARSAC, A. (2008), « Les récits de croisière : développement d'une culture touristique du canoë dans la France de l'entre-deux-guerres », *Loisir et Société*, 2008, 31(2), pp. 233-265.

SIROST, O. (2009), *La vie au grand air. Aventures du corps et évasions vers la nature*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

DE LA SOUDIERE, M. (2008), *Lignes secondaires*, Paris, Créaphis.

VEBLEN, T. (1904), *Théorie de « la classe de loisir »*, Paris, Gallimard.